

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



**Rapport Moral -
Rapport d'Activités -
Rapport Financier -**



Sommaire :

Introduction.....	Page 2
Rapport Moral.....	Page 3
Rapport d'Activités.....	Page 4
Rapport d'Activités.....	Page 11
Rapport d'Activités.....	Page 12
Rapport d'Activités.....	Page 13
Rapport Financier.....	Page 14
Comptes des résultats.....	Page 15
Bilan Prévisionnel.	Page 16
Attestation sur l'honneur.....	Page 17
Procès Verbal	Page 18

INTRODUCTION



Nous voici réunis pour notre sixième Assemblée Générale Annuelle, moment privilégié de dialogue et d'échange.

Tout d'abord, bienvenue à vous tous, sur cette plateforme ZOOM.

J'ai l'honneur de présenter son rapport moral et son rapport d'activités seront présentés par Maher Ben – Azzouz notre Vice-Président et comme à l'accoutumée, M. Khalil Gabtni vous présentera le rapport financier qui va nous permettre de mesurer ensemble le chemin parcouru, d'évaluer nos forces et les difficultés qui sont devant nous et d'essayer de se fixer des objectifs à la fois ambitieux et réalistes.

Lors de notre Assemblée, nous allons procéder au renouvellement de notre Bureau.

Nous allons tout d'abord procéder à l'approbation de l'ordre du jour suivant :

- * Approbation de l'Ordre du jour
- * Désignation du Président de séance et du secrétaire
- * Approbation de «CA et AGO du novembre 2018 – AGE 11 MAI 2019 »
- * Présentation des « Rapport Moral, Rapport d'Activités et Rapport Financier »
- * Élection des membres du CA
- * Approbation des trois Rapports et l'élection des membres du CA.
- * Activités et projets des Antennes ADTL-Orléans et ADTL-BIZERTE.
- * Journée consulaire – 2021
- * Questions diverses.

L'année 2019 – 2020 était une année avec plein de rebondissements.

Avec la crise du covid-19, beaucoup d'associations n'ont pas pu tenir leur assemblée générale annuelle, que ce soit pour des raisons humaines ou techniques.

Grace à des dérogations temporaires et exceptionnelles, nous organisons notre assemblée via ZOOM.

Notre Association a participé activement au bon déroulement des élections législatives et présidentielles tunisiennes, inscriptions des citoyens sur les listes électorales et la préparation des salles pour le centre de vote.

Au nom de tous les tunisiens résidents dans le Montargois et dans l'Yonne, je remercie Monsieur le Maire d'avoir mis à notre disposition des salles pour le centre de vote et un agent municipal. Je remercie

également Monsieur Maher Ben Azzouz et Madame Herzi Najia qui se sont engagés pour gérer notre centre de vote « Auxerre-Chalette Sur Loing » et mener à bien le scrutin de bout en bout dans un atmosphère convivial.

Notre Association compte aujourd'hui 210 adhérents dont 120 Chalettois et environ cinq cents sympathisants qui bénéficient des services, conseils juridiques, journée consulaire etc... sans pour autant adhérer à notre Association. Nous comptons parmi eux des membres demandeurs d'emploi, des étudiants et des élèves.

Encore une fois l'année 2019–2020 a permis à notre Association de confirmer sa vitalité dans ses différents secteurs culturels, sociaux et sport loisir.

La pratique du « Futsal » fait le bonheur de certains membres jusqu'au mois de 15 mars date à la quelle la période de confinement a été décrétée.

Par ailleurs, notre Association a continué de participer à plusieurs réunions, conférences et notamment en distanciel, forums, fêtes, colloques et rencontres inter-religieuses que je vais détailler dans le rapport d'activités.

Je remercie vivement tous les membres bénévoles et notamment nos deux nouveaux enseignants en langue arabe et en civilisation tunisienne » M. Walid Ben Damaar et M. Houcine BEN Khmiss.

Comme tous les ans, nous continuons à solutionner certains problèmes d'ordre administratif que nos concitoyens rencontrent et nous continuons à être l'interlocuteur entre les familles et notre Consulat Général comme par exemple, lors du rapatriement du citoyen tunisien décédé.

Nous avons un remaniement au sein de notre équipe, un nouveau membre administrateur : M. Ben Aouida Soufiene.

Il faut noter que notre partenariat avec la Fédération Des Associations Franco-Tunisiennes est très toujours d'actualité et constructif.

Je vous informe que l'Antenne de l'Association Des Tunisiens Du Loiret à Bizerte , baptisée ADTL – BIZERTE continue à œuvrer envers les familles nécessiteuses locales.

Enfin, le site Internet et la page Facebook de notre Association, sont toujours bien administrés par Maher Ben Azzouz et Madame herzi Najia et qui demeurent notre vitrine sur le web.

Les adresses : <http://www.adtl.org/> – <https://www.facebook.com/AssociationDesTunisiens> et

Twitter : adtl45 – @adtl45

Nous passons maintenant à notre Rapport d'Activités , présenté par Maher Ben Azzouz

Le Président – Soufien Gdaiem

Les cours d'arabe ont bien débuté le mois de septembre, ils ont cessé le mois de mars – Covid19

4 5 6 octobre 2019



Avec le délégué et l'Agent Municipal - Avec Le Président de l'IRIE.

La relève

Pour les électeurs Tunisiens résidents à Auxerre, Montargis et Chalette Sur Loing

Les élections Législatives se sont déroulées les 04 - 05 - 06 Octobre dernier.

Le Bureau de vote était ouvert à partir de 08h00 jusqu'à 18h00.

Adresse: Maison Des Associations , 32 Rue Debussy - 45120 Chalette Sur Loing.

M. Maher Ben Azzouz était désigné par l'IRIE comme Président du centre de vote avec deux assesseurs dont Madame Najia Herzi.

26 octobre 2019

la Fête de la Fraternité organisée par la Municipalité de Chalette.



Tous les ans notre Association participe à la fête de la Fraternité organisée par la Municipalité de Chalette. Nous remercions notamment les familles Gabtni et Ben Azzouz pour leur implication dans le service et en particulier notre secrétaire générale Madame Najia Herzi pour avoir soigneusement préparé des plats typiquement tunisiens.

La fête s'est déroulée toute la journée de samedi à l'ensemble sportif de Château-Blanc

CHÂLETTE-SUR-LOING

Publié le 27/10/2019



Un défilé de magnifiques costumes qui témoignent de la diversité des familles présentes à Châlette-sur-Loing. © Droits réservés

Une parenthèse festive dans un climat morose. Hier, la traditionnelle fête de la fraternité a permis à tous de se rassembler. Au programme : randonnée, défilé, repas...

Alors que l'émotion est encore très vive à Châlette et dans le Montargois après les meurtres de Karine Foucher et Jacques Samson (lire pages 2 et 3), la ville et ses habitants ont pourtant réussi à offrir, hier, une belle éclaircie, grâce à leur fête de la fraternité.

L'ensemble sportif de Château-Blanc s'est donc à nouveau transformé en un vaste espace bigarré et coloré, fidèle à la grande diversité de Châlette.

La quatrième édition de la fête de la fraternité a débuté par une balade citoyenne et environnementale le long du Solin, menée conjointement par Catherine Pépin de la Maison de la nature et de l'eau, l'US Châlette randonnée et un technicien de Loiret nature environnement.

Des parfums de cuisines espagnole, tunisienne...

C'est ensuite en cuisine que la diversité des origines des habitants de Châlette a fait des heureux, grâce aux repas offerts à un millier de Châlettois. Le menu concocté par les associations et les comités des quartiers avait des parfums de cuisines espagnole, portugaise, turque, tunisienne, sénégalaise et française. Après le concert de la chorale l'Air du temps, un flash mob a permis aux participants de mettre en valeur de magnifiques costumes et de splendides chorégraphies.

« À la différence des précédentes éditions, cette 4^e fête de la fraternité a été préparée par un collectif d'environ 250 habitants », explique la première adjointe Hiba Pruneau. « La ville leur a ensuite donné tous les outils afin de la développer dans trois directions : culturelle, sportive et citoyenne », précise-t-elle. « La fête de ce samedi est ainsi comme un bouquet final. Elle permet à chaque Châlettois de s'en rendre acteur. »

« Nous parlons beaucoup de liberté et d'égalité, mais moins de fraternité. Or, nous pensons que la fraternité peut être une solution à beaucoup de maux de notre société. Nous sommes conscients de ce qui va mal, mais il faut aussi mettre en avant ce qui va bien », assure encore Hiba Pruneau.



Le dimanche 24 novembre 2019 à 12h00, le Conseil d'Administration s'est réuni autour d'un déjeuner pour préparer l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le jour même à la Maison Des Associations, 32 rue Debussy, 45120 Châlette Sur Loing, sous la présidence de M. Soufien Gdaïem, Président de l'Association. Les membres ont été convoqués par courriel.

 Soutien scolaire aux élèves et sortie culturelle à la médiathèque de Montargis.



**Sortie culturelle à la médiathèque de Montargis
Vendredi 27 Décembre de 15h à 17h00**

Dans le cadre de son stage, Habiba Ben Azzouz, étudiante en L2 Lettres modernes, a concocté une sortie au profil des élèves de l'Association Des tunisiens Du Loiret.

Première partie : « Mini-Cours »

L'étudiante stagiaire fera un "mini-cours" sur les caractéristiques du roman policier, du roman de science fiction, et de la BD.

Deuxième partie : « Lecture »

Les participants liront chacun à leur tour la partie d'une histoire d'un genre littéraire bien particulier choisie par l'étudiante stagiaire. L'objectif est de faire travailler la lecture orale et ainsi que la timidité !

Troisième partie : « Analyse »

L'étudiante stagiaire et les participants analyseront ensemble d'une manière simple comment trouver le genre de l'histoire qui vient d'être lue.

Quatrième partie : « Emprunt de livres »

Avec la carte de l'étudiante stagiaire (pour ceux qui n'en ont pas)

Les élèves emprunteront un livre de leur choix qui respecte l'un des trois genres évoqués dans le mini-cours.

Cinquième partie « Lecture du livre choisi »

Pendant la semaine les participants liront leur livre choisi et relèveront un nombre précis d'éléments qui définiront le genre de l'histoire.

Conclusion : « Retrouvailles la semaine prochaine ».

On se reverra à la médiathèque pour que chacun résume son livre de manière courte mais efficace, et avec les éléments qui font que leur livre est un livre policier, de science fiction, ou une BD. Il faudra bien sûr ramener le livre, et

Il y aura un cadeau choisi par l'étudiante pour chacun à la clé !

Message de la part de l'étudiante :

Je vous attends avec impatience pour cette sortie pédagogique et culturelle, pour venir apprendre tout en s'amusant ! N'oubliez pas d'apporter un stylo et une feuille, et votre bonne humeur.
Habiba Ben Azzouz



Nous avons organisé une conférence intitulée: « Le Burn-out dans le milieu Professionnel »

Vous trouverez le Compte rendu complet à travers le lien ci-après: >>>

[Télécharger le Compte rendu](#)

Cette Conférence était organisée autour de trois analyses portant sur ce que d'aucuns nomment le “ mal du siècle ” Chacune de ces analyses se penche sur un aspect différent d'une problématique complexe, à la fois sensible et méconnue, tangible et mal comprise.

Ce compte rendu ne prétend pas à l'exhaustivité.

En effet, nos trois conférenciers ont contribué à nourrir utilement une réflexion globale, d'autant plus nécessaire qu'elle porte sur d'authentiques enjeux de société.

C'est devant une belle assistance, motivée que cette conférence a eu lieu à la Maison Des Associations, 32 Rue Claude Debussy , 45120 Chalette Sur Loing.

Monsieur Maher Ben Azzouz a souhaité très cordialement la bienvenue à toute l'assistance.

Il a exprimé toute sa gratitude envers les trois conférenciers qui ont accepté ce partenariat.

Il a remercié également la Municipalité de Chalette pour avoir mis à sa disposition la salle Max-Nublat.

Monsieur Maher Ben Azzouz a rappelé que cette conférence-débat est organisée par l'équipe de l'Association Des Tunisiens du Loiret avec la participation de l'ACOTAM représentée par sa Première Vice- Présidente, Madame Ayse Khavici. Monsieur Maher a rappelé aussi que ces deux Associations ont d'ores et déjà co-organisé deux conférences dans le passé intitulées « Les valeurs de la République à l'école » et « Sauvons nos enfants de l'extrémisme et la radicalisation ».



Le Consulat de Tunisie à Paris s'est délocalisé à Chalette Sur Loing.

le Dimanche 08 Mars 2020 – 09h00 – 14h00 .

À la Maison Des Associations – 32 Rue Claude Debussy 45120 Chalette Sur Loing

Cette Journée Consulaire avait pour but d'éviter aux Tunisiens et aux Franco-Tunisiens du Loiret et de l'Yonne de se déplacer à Paris. Parmi eux il y a des personnes âgées , des femmes enceintes , des personnes souffrantes et des enfants . Ces derniers pourront établir ou faire renouveler leurs passeports , transcrire un mariage, un divorce, une naissance ou un décès.

Rappel : A partir de 18 ans, on ne peut obtenir ou faire renouveler un passeport que si on est titulaire d'une carte d'identité nationale. Cette dernière est donc indispensable pour tous les Tunisiens ou Franco-Tunisiens majeurs. Et, notamment, pour ceux qui souhaiteraient retourner en Tunisie l'été prochain. Pour ce faire, ils doivent notamment se procurer, au préalable, un extrait de naissance tunisien de moins de trois mois, établi en arabe, un certificat de nationalité tunisienne, la copie de la carte de séjour ou la carte nationale française et quatre photos

Toute notre équipe de bénévoles était mobilisée pour accueillir les ressortissants tunisiens.

Nous remercions vivement l'équipe consulaire pour leur professionnalisme et leur dévouement.

FUTSAL



Suite à la crise sanitaire et à la fermeture du gymnase Paul Eluard pour travaux, nous avons suspendu nos activités sportives.



COMMUNIQUE DU MAIRE DE CHALETTE SUR LOING

Point sur la gestion communale de la crise sanitaire au 24 avril 2020:

Dès l'annonce, par le Gouvernement, du confinement obligatoire de la population, le 17 mars dernier, notre municipalité n'a pas manqué d'être au rendez-vous, s'agissant des mesures immédiates à prendre pour les Chalettoises et Chalettois.

Notre priorité a été de préserver les seniors et les personnes vulnérables de notre population.

En effet, notre première action a été de déclencher les mesures du plan canicule, soit d'ouvrir le registre des personnes vulnérables afin de les contacter une par une pour connaître leurs besoins et leur apporter de l'aide, comme par exemple leur fournir médicaments et courses de première nécessité. Depuis nous les appelons régulièrement dans le même objectif.

Notre deuxième acte a été de contacter le représentant de l'État pour commander le nombre nécessaire de kits de protection pour le personnel du centre municipal de santé (CMS) afin que celui-ci puisse être immédiatement opérationnel tout en étant protégé.

Parallèlement, en mairie, nous avons mis en place une cellule de crise avec l'ouverture d'une ligne téléphonique dédiée ainsi qu'un contact par mail.

Le CMS, avec la création d'une ligne spécifique « covid-19 », la mise en place de téléconsultations, la poursuite des consultations dans les quartiers excentrés, a pu être fonctionnel de façon optimale.

Nous avons à la suite procédé à une commande massive de masques de protection FFP1 (26000 au total), auprès du Conseil Régional, de l'Association des Maires du Loiret, de l'Etat, une partie a été reçue et destinée au CMS ainsi qu'aux agents municipaux qui sont sur le terrain et nous sommes dans l'attente de recevoir le restant. Comme le Conseil Départemental s'y est engagé, une fabrication de masques en tissu réutilisables a été diligentée pour, qu'à partir du déconfinement annoncé le 11 mai, chaque habitant du département puisse en être doté.

Dans la mesure du possible, nous essayons de maintenir les services publics essentiels à notre population, comme poursuivre, voire amplifier, l'aide sociale à nos plus démunis, développer le portage de repas à domicile -nous l'avons actuellement multiplié par trois-, comme entretenir la propreté dans nos rues, y assurer la sécurité.

Ainsi, nous avons renforcé notre police municipale en recrutant 4 ASVP (agents de sécurité de voie publique) et ainsi les missions d'une police de sécurité et de proximité pourront se développer davantage.

Les travaux administratifs sont effectués en priorité en télétravail.

Tous ces services de proximité sont rendus à la population en garantissant au maximum la protection des agents communaux, lesquels n'ont pas hésité et n'hésitent toujours pas, malgré ces circonstances exceptionnelles et inédites, à effectuer leur mission de Service Public, avec dévouement et solidarité. Je leur adresse mes plus vifs et chaleureux remerciements et leur apporte tout mon soutien. Pour les protéger de façon pérenne, nous avons également procédé à la commande de masques en tissu réutilisables auprès d'associations locales.

Pour nos habitants, nous venons de commander en masse des masques « grand public » afin d'être prêt pour la réouverture des écoles et la période de déconfinement annoncée par le Gouvernement. Nous sommes actuellement à l'étude d'un protocole pour effectuer cette distribution.

S'agissant de la reprise des classes, nous sommes conscients de l'inquiétude qu'elle provoque dans la population. Aussi, les services municipaux essaient d'anticiper et notre souhait est d'étudier toutes les pistes possibles pour que cela se passe dans les conditions optimales de sécurité sanitaire.

La Ville restera très vigilante et agira en responsabilité, et toujours en garantissant la protection de son personnel.

Outre nos agents municipaux, je souhaiterais rendre un hommage appuyé aux nombreux bénévoles, particuliers ou associatifs, qui, sans hésiter, apportent leur aide aux personnes fragilisées, isolées, un hommage à toutes les personnes qui sont en première, deuxième ou troisième ligne, comme les personnels soignants, les agents assurant le ménage et la désinfection, les enseignants, les commerçants de proximité et leurs salariés, les conducteurs ou conductrices de bus, et tous les autres qui sont sur le terrain, qui contribuent ainsi à ce que cette période soit la moins douloureuse possible.

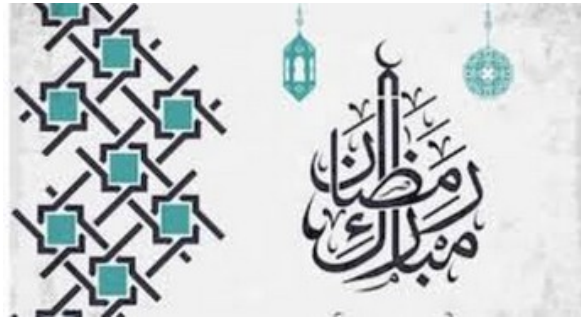
Pour les Chalettoises et Chalettois, je ne peux qu'insister auprès d'eux pour qu'ils continuent de respecter scrupuleusement les consignes de confinement et les mesures de protection contre le coronavirus. Il faut justement penser à toutes ces personnes qui œuvrent au quotidien et faire le maximum pour les protéger.

J'apporte également mon soutien à toutes les familles éprouvées par cette épidémie.

La Ville restera toujours à leur côté, comme elle a toujours été aux côtés de ses habitants, elle restera solidaire, fraternelle, préservant les plus fragiles et vulnérables.

Je ne peux que répéter : restons confinés, soyons tous vigilants, préservons notre santé, faisons face, ENSEMBLE, et nous arriverons à surmonter cette crise inédite.

Franck DEMAUMONT.



A l'occasion du mois sacré du Ramadan, tous les membres de l'Association Des Tunisiens Du Loiret souhaitent à la communauté musulmane un excellent Ramadan.

A la suite de la crise sanitaire et le confinement imposé par le gouvernement, nous n'avons pas pu organiser la soirée « IFTAR ».



Pendant ce mois béni, nous avons fait des dons alimentaires à la mosquée « ISMAIL » et aux migrants du foyer « AFTAM » de Chalette sur Loing et celui d'Amilly.

■ Réunion de travail avec son Excellence Monsieur Ridha Ferchichi, Consul Général de Tunisie à Paris



Note à tous les membres du Conseil d'Administration.

Objet :

Réunion de travail avec son Excellence Monsieur Ridha Ferchichi, Consul Général de Tunisie à Paris.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai tenu, le mardi 02 Septembre 2020, une réunion de travail avec son Excellence Monsieur Ridha Ferchichi, Consul Général de Tunisie à Paris.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre du partenariat entre le Consulat général et notre Association.

Tout d'abord, je tiens à remercier Son Excellence de l'accueil chaleureux qui m'a été réservé. Je suis reconnaissant envers toute l'équipe consulaire pour sa mobilisation sans relâche afin de garantir tous les services consulaires et ce depuis le début de l'épidémie du coronavirus. J'ai soumis les questions que les membres de notre Association m'ont posées, auxquelles son Excellence, Monsieur le Consul Général a bien voulu y apporter sa contribution.

➔ Les tarifs des droits de chancellerie:

La question qui revient le plus souvent est l'augmentation des tarifs des droits de chancellerie du passeport

Monsieur le Consul Général m'a confirmé que le gouvernement tunisien a annoncé le doublement de la période de validité des passeports à 10 ans au lieu de 5 ans pour les personnes âgées de plus de quinze ans et que ce décret gouvernemental portant sur cette mesure sera publié au journal officiel avant la fin de l'année 2020.

cette mesure ne concerne pas les moins de quinze ans , étant donné que les traits physiques changent jusqu'à cet âge.

Rappel :

– Le passeport doit être délivré par le Ministre de l'Intérieur pour une période de 10 ans. Il est valable pour voyager dans tous les pays.

➔ La journée Consulaire :

Monsieur le Consul Général a précisé que la reprise de la journée consulaire post covid19 dépend réellement de l'évolution de la situation sanitaire et que plusieurs mairies n'ont pas encore ouvert leurs salles municipales.

Il faut respecter le protocole sanitaire spécifique qui doit être établi par les mairies.

Donc, pour l'instant nous n'avons donc pas encore organisé notre calendrier.

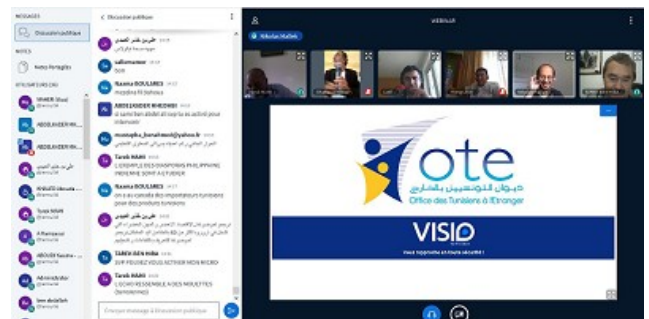
➔ La Charte : Nous avons abordé également un autre sujet concernant « LA CHARTE DES ENGAGEMENTS RECIPROQUES ENTRE L'ETAT TUNISIEN ET LES ASSOCIATIONS » dont la nôtre.

Ce projet de charte que son prédécesseur avait entamé n'a pas aboutit. Néanmoins, j'ai demandé à Son Excellence Monsieur le Consul Général de bien vouloir relancer ce projet.

Il m'a promis de se pencher sur ce dossier.

Au nom de tous les tunisiens résidents dans le Loiret et dans l'Yonne, je remercie encore Son Excellence pour le temps qu'il a consacré à cette réunion de travail très enrichissante.

FORUM ANNUEL 2020 – OTE



Maher Ben Azzouz a participé à ce Forum, qui a pris la forme d'un webinaire, il visait à engager entre les décideurs institutionnels et les membres de la communauté tunisienne résidente à l'étranger une nouvelle approche de partenariat basée sur un engagement mutuel et une communication permanente

Ce webinaire était animé par une pléiade de spécialistes en la matière outre la participation des représentants de la société civile et des associations afin de permettre aux Tunisiens à l'étranger, inscrits préalablement aux sessions, d'interagir, de discuter en ligne et de passer en revue leurs témoignages et expériences.

Trois thèmes étaient débattus lors de ce séminaire :

Thème 1 : Vécu et effets de la pandémie du coronavirus et marques d'engagement social : de la solidarité spontanée aux défis stratégiques.

Thème 2 : Engagement diasporique et développement économique

Thème 3 : Les instances représentatives des Tunisiens à l'étranger comme forme de leur engagement dans la vie publique : bilan et perspectives

■

Remise des passeports



Le Mardi 16 Juin 2020.

Nous venons de délivrer le dernier passeport à notre Tonton 3am Lakhdar, à domicile;
(Sur la photo accompagné de Maher Ben Azzouz).

La confiance est la base d'une bonne relation.

Pour qu'il y ait de bonnes relations entre le Consulat Général, avec toutes ses composantes, et le tissu associatif Franco Tunisien, il faut qu'une confiance mutuelle soit impérativement instaurée.

Justement, une des priorités de notre nouveau Consul Général par Intérim, Son Excellence Monsieur Riadh FERCHICHI, est d'instaurer une confiance mutuelle durable. Il entend ainsi enclencher une dynamique de transformation de l'action associative en créant une relation de confiance entre les Tunisiens Résident en France et leur administration consulaire.

D'après notre expérience sur le terrain, nous avons constaté que depuis la révolution tunisienne, le 14 Janvier 2011, les baromètres de la confiance montrent une tendance générale et globalisée de méfiance par certains responsables associatifs à l'égard du service consulaire et envers l'administration tunisienne qui est en relation avec les Tunisiens Résidents à l'Etranger « TRE ».

Ainsi, l'Association des Tunisiens Du Loiret a toujours été un acteur important pour maintenir cette confiance entre les Tunisiens résidents dans le Loiret et dans l'Yonne, et les services consulaires.

A noter que depuis sa création en Février 2012, a toujours existé une relation de confiance entre tous les Consuls Généraux qui se sont succédés et les responsables de notre association.

Par ailleurs, au vu de la crise sanitaire, toutes les salles communales et municipales sont restées fermées au public.

Notre association a emprunté des locaux privés pour distribuer les passeports établis lors de la journée consulaire qui a eu lieu le 07 Mars 2020 à Chalette Sur Loing.

Toutes les mesures barrières sanitaires et la distanciation physique ont été respectées.

Toute l'opération s'est déroulée dans de très bonnes conditions, et les passeports ont été totalement remis à leurs propriétaires.

Au nom de tous les Tunisiens Résidents dans le Loiret et dans l'Yonne, nous remercions vivement Son Excellence Monsieur Riadh Ferchichi de la confiance qu'il nous a accordée et toute l'équipe bénévole pour sa mobilisation.

■ Rentrée scolaire 2020

La crise sanitaire s'est accentuée et comme la plus part des associations nos activités sont suspendues. Néanmoins, nous sommes restés à la disposition de nos concitoyens par téléphone et par la publication des informations à travers notre site internet et notre page Facebook.

■ Activités avec ADIM et Bénévole Dans l'AME



Nous avons participé à une conférence organisée par ADIM dont nous sommes membres fondateurs ainsi qu'à la cérémonie des vœux 2020

■ Bénévole Dans l'AME :

Nous avons participé avec les bénévoles de l'Association « Bénévole Dans l'Ame » à des actions Pour soutenir les personnes âgées et les familles les plus modestes en difficulté pendant la crise épidémique de Covid-19,



MESSAGE URGENT

POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Nos livreurs Bénévoles viendront vers vous avec le sourire



En cette période de crise sanitaire, nous nous engageons à venir en aide aux personnes âgées et à celles dans l'impossibilité de se déplacer.

En partenariat avec les commerçants solidaires et engagés de proximité, Bénévole Dans l'AME lance l'opération,

« Livreur Bénévole »

Vous êtes des personnes âgées isolées et dans l'impossibilité de se déplacer.

Passez vos commandes directement chez votre Commerçant de proximité :
entre 10h00 et midi, pour être livrés entre 14h00 et 17h00.

Tél : 06.30.26.35.65

Procès verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 22 Novembre 2020



Le dimanche 22 novembre 2020 à 14h00 , le Conseil d'Administration s'est réuni via ZOOM pour préparer l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le jour même via ZOOM sous la présidence de M. Soufien Gdaiem, Les membres ont été convoqués par courriel.

Membres Administrateurs Présents :

M. Sofien Gdaiem, M. Maher Ben Azzouz, M. Khalil Gabtni, Dr. Habib Khaldi, Mme Cherry Ann Ben Azzouz, Mme Herzi Najia, M. Walid Ben Daamar .

Le quorum atteint, le Président ouvre la séance à 14 h 15 et après un mot de bienvenue, rappelle l'ordre du jour :

Désignation du Président de séance et du secrétaire :

M. Gdaiem Soufien est désigné comme Président de séance et Mme Najia Herzi comme Secrétaire .

LECTURES ET DÉLIBÉRATIONS

Approbation de l'ordre du jour et du CA et de l'AGO du 24 Novembre 2019

Rapport moral 2019-2020 : Après avoir ouvert l'Assemblée Générale par un mot d'accueil et de remerciement, Le Président Soufien Gdaïem donne ensuite lecture de son rapport moral 2019- 2020.

Rapport d'activités 2019-2020 : M. Maher Ben Azzouz, le Vice Président donne lecture du **rapport d'activités** pour l'année 2019-2020.

Rapport financier 2019-2020 : M. Khalil Gabtni donne lecture du **rapport financier et le compte de résultat**.

Budget prévisionnel 2019-2020 : M. Khalil Gabtni présente le **budget prévisionnel**.

« Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité l'ordre du jour, l'AGE du 11 Mai 2019, les trois rapports « Moral, d'Activités et Financier » 2019-2020 et le budget prévisionnel 2020 - 2021. »

Cotisation 2020 - 2021 :

Le Président rappelle que la cotisation est actuellement de 10, 20 ou 30 euros.

Pour les familles dont les enfants suivent des cours en arabe et de civilisation tunisienne, le Président propose, en accord avec le Conseil d'Administration, une cotisation de 30 € plus 20 € par enfant pour l'année **2020 - 2021**.

« Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, L'Assemblée Générale approuve cette proposition. »

Renouvellement et Remaniement du Conseil d'Administration :

Le Président a reçu une nouvelle candidature au poste d'administrateur. M. Soufiene Ben Aouida.

M. Maher Ben Azzouz s'est présenté comme candidat à la présidence, Mme Herzi Najia devient Trésorière principale, M. Khalil Gabtni devient Administrateur et Mme Cherry Ben Azzouz devient Secrétaire générale.

La nouvelle liste des administrateurs, proposée à l'approbation de l'Assemblée Générale, est la suivante :

| **M. Maher Ben Azzouz** « Président » | - | **Dr Mahdi Kammoun** « Président d'honneur » | -
| **Dr Habib Khaldi** « Vice-Président - Administrateur » | - | **M. Soufiene Gdaïem** « Vice-Président » - Administrateur »
| **Mme. Najia Herzi** « Trésorière Principale - Administrateur » | - | **Mme Cherry Ben Azzouz**, « Secrétaire - Administrateur » | -
| **M. Khalil Gabtni** - « - Administrateur » | - | **M. Jamel Rahoui** - Administrateur » | -
| **M. Houcine Ben Khmis** - Administrateur » | - | **M. Walid Ben Daamar** - Administrateur » | .

« Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés, l'Assemblée Générale approuve la composition du nouveau Conseil d'Administration ».

Questions diverses :

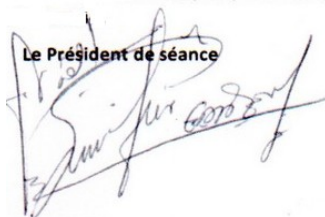
Des échanges entre les membres ont eu lieu, concernant la situation sanitaire et « également la situation des associations musulmanes en France. Monsieur Maher a présenté l'ADTL comme un exemple à suivre. Elle est l'une des rares associations d'avoir présenté tous les ans à la Préfecture du Loiret et la Mairie de Chalette un bilan détaillé avec des illustrations mettant en évidence ses activités.

Les membres de l'Antenne « ADTL-BIZERTE » continuent à œuvrer pour les familles nécessiteuses locales et nous les en remercions.

ADTL Orléans continue à servir les « Tunisiens Résidents dans l'Orléanais ».

L'ordre du jour étant épuisé à 16 heures 00, plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance et souhaite que cette crise sanitaire va bientôt prendre fin.

Le Président de séance



La Secrétaire de séance

HERZI

